

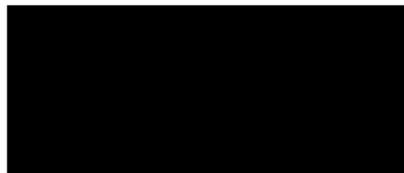
**CHATEAU 1**

Avenue du Château 8-12  
1081 Bruxelles  
N° BCE : **BE0850237662**

**c/o Citya Bruxelles S.A.****Agence Woluwe**

Av. Jacques Brel,36  
B-1200 BRUXELLES  
N° BCE : **BE 0430.800.556**

Lot : 00 D7	N° Client	4000202044
Date document		20/03/2025
Date d'échéance		19/04/2025



Le 20/03/2025

**Décompte 01/01/2024 au 31/12/2024**

Cher(s) copropriétaire(s),

Vous trouverez, au verso de la présente, le détail de votre participation individuelle dans le décompte de charges dont question sous rubrique.

Si la situation de votre compte présente un solde ouvert, celui est mentionné dans la partie gauche du cadre repris ci-dessous et est totalisé avec le montant de votre appel de provisions, de manière à vous permettre d'apurer totalement votre dette vis-à-vis de la copropriété.

Si votre compte s'avère créditeur (montant « A recevoir »), et que vous souhaitez être remboursé (plutôt que de laisser la somme en question "à valoir" sur les prochains décomptes ou appels de fonds), nous vous prions de nous le faire savoir en nous communiquant votre numéro de compte bancaire.

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service comptabilité, qui est accessible **tous les matins entre 9h00 et 12h30**, en prenant soin de mentionner vos références « clients » que vous trouverez dans l'encadré ci-dessus.

Afin que la comptabilisation de votre paiement puisse se faire correctement, nous vous prions d'utiliser **exclusivement** la communication structurée renseignée dans les « Instructions pour votre paiement » et ce, **avant la date d'échéance**.

En vous remerciant d'avance de respecter cette échéance, nous vous prions de croire, cher(s) copropriétaire(s), en l'assurance de notre considération distinguée.

N.B. : La ventilation entre les charges « locataires » et « propriétaires », est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges. En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et le locataire.

Comptabilité**RAVAOARISOA Caroline**

Tél : 02/737.73.94

Mail : CRAVAOARISOA@citya-belgium.be

Pour plus d'informations, consultez le site internet de votre copropriété en suivant le chemin d'accès suivant :  
<https://www.nexity-belgium.be/> => MON ESPACE CLIENT SYNDIC => Votre agence Lamy

Votre login : 4000202044

Votre Password : 04432

**Instruction pour votre paiement****Total décompte(s) ci-joint(s)**

1 412,86 €

ACP CHATEAU 1

**Solde au 20/03/2025<sup>1</sup>**

0,00 €

IBAN : BE38 0688 9680 8372

BIC : GKCCBEBB

<sup>1</sup> Date dernière mise à jour banque**A payer à la copropriété**

1 412,86 €

Communication : +++400/0202/04432+++

Facture n°	23090	Lot	00 D7 4000202044	
------------	-------	-----	------------------	--

**Décompte 01/01/2024 au 31/12/2024**

Cpt. Rubrique de répartition	A répartir	Tantièmes	Prorata	Q-P TVAC
1-000 FRAIS DE CONCIERGERIE	40 717,28	120 / 10000		488,60
1-100 DEPENSES COURANTES	10 075,27	120 / 10000		120,90
1-200 FRAIS ASCENSEUR(S)	18 989,37	120 / 10000		227,88
1-300 FRAIS DE GESTION	20 751,96	1 / 82		253,07
1-400 FRAIS GARAGES	1 471,17	1 / 81		18,16
1-500 FRAIS JARDINS	3 510,25	120 / 10000		42,12
1-600 FRAIS CHAUFFAGE ET EAU	127 724,25	2563,8 / 127723,79		2 563,80
2-000 FRAIS DE CONSERVATION	28 896,49	120 / 10000		346,76
2-200 TRAVAUX ASCENSEUR(S)	2 215,48	120 / 10000		26,59
2-400 TRAVAUX GARAGES	874,50	120 / 10000		10,49
2-600 TRAVAUX CHAUFFAGE	3 956,92	120 / 10000		47,49
				<hr/> 4 145,86
7-000 PROVISIONS APPELEES	-227 750,00	120 / 10000		-2 733,00
				<hr/> -2 733,00

Légende

1. Frais "locataires"
2. Frais "propriétaires"
3. Exécution décision(s) AG
4. Frais privatifs "locataires"
5. Frais privatifs "propriétaires"
6. Appel de provisions ou de fonds
7. Remboursement de provisions ou de fonds

**Total lot**

**1 412,86**